

«Plus personne ne sait se loger à Saint-Gilles, les loyers sont inabordables», déclare la nouvelle échevine du Logement Catherine François

La Capitale - Jérémy Zysberg - 07/12/2022

Extraits – article complet réservé aux abonnés de la Capitale

<https://www.sudinfo.be/art/d-20221207-3ZJ91W?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Dlogement%2Bsocial%2B%25C3%25A0%2Bsaint%2Bgilles>

Catherine François est devenue échevine du Logement et de la Régie Foncière en septembre, suite au remaniement survenu après le départ de Charles Piqué. Elle fait le point sur les grands projets en cours dans la commune de Saint-Gilles.

Arrivée au sein du collège communal de Saint Gilles en septembre dernier, Catherine François (PS) est devenue échevine en charge du Logement et de la Régie foncière. L'échevine socialiste est à la tête de la deuxième Régie foncière de la région, derrière Bruxelles-Ville. « Au début des années 80, la commune était vraiment dans un état de délabrement énorme. Les maisons étaient insalubres et abandonnés. La création de la Régie, c'est pour avoir à la fois un outil de rénovation mais aussi un outil de sauvegarde du patrimoine », indique Catherine François.

Diminuer les loyers

Saint-Gilles a été choisie par la secrétaire d'État au Logement Nawal Ben Hamou (PS) comme commune pilote pour son projet de socialisation des loyers. « On a signé ce qu'on appelle un contrat logement dans lequel il est prévu toute une série de mesures. L'objectif de la socialisation, c'est d'encore réduire le loyer des locataires de la Régie », explique l'échevine. Une personne qui a des revenus de 1.700 euros paie un loyer d'environ 695 euros. Avec la socialisation, ce Saint-Gillois passera à un loyer de 295 euros.

« Ces diminutions vont concerner 160 ménages de la Régie. C'est énorme, surtout avec la crise énergétique et économique qu'on traverse », souligne Catherine François. Le projet est entièrement financé par la Région, qui envoie la différence de loyer sous forme de subside à la commune. La socialisation a débuté en juillet 2021, mais les subsides ont permis à la commune de remonter les 6 mois d'avant. Les locataires en question ont aussi retouché la différence de loyer. « C'est une très belle opération pour nos 160 locataires. »

Protéger le patrimoine saint-gillois

Autre grand projet de l'échevine, la Régie foncière a déjà vendu 250 logements au foyer du Sud, les logements sociaux de Saint-Gilles et Forest. Pour Catherine François, « cela sert à augmenter le patrimoine du logement social mais cela permet surtout à la Régie d'acheter des bâtiments pour les rénover et augmenter son patrimoine de logement public. »

« Je parle beaucoup du logement public parce que c'est plus qu'une crise. On en parle déjà depuis 10 ans mais plus personne ne sait se loger à Saint-Gilles, les loyers sont inabordables », regrette l'échevine du Logement. Une partie des logements qui sont mis en location dans le privé ne répond pas aux conditions du code du logement. Des locataires sont donc mal logés, dans les bâtiments insalubres. Selon l'élue, « on n'arrivera jamais à résoudre cette crise du logement privé parce qu'on n'arrivera jamais à créer autant de logements que la demande existante, il y a entre 25.000 et 30.000 personnes qui attendent un logement social. »